



Québec, le 2 mars 2026

Monsieur Louis Breton
Gestionnaire de la section des évaluations environnementales
Environnement et Changement climatique Canada
louis.breton@ec.gc.ca

**Objet : Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la
route 125 – Question complémentaire – DQ11**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **4 mars 16h30** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. *Le projet entraînerait la perte d'une occurrence de noyer cendré composée de deux individus, espèce désignée en voie de disparition au Canada en vertu de la Loi sur les espèces en péril. L'initiateur considère cette perte inévitable et prévoit une compensation incluant la mise en terre de plants de noyer cendré selon un ratio de 4 :1 (PA3.1, p. 255 et 256).*
 - a. *Quelle est la position du Ministère à l'égard de la perte d'une occurrence de cette espèce et des mesures de compensation prévues?*
 - b. *Des mesures supplémentaires devraient-elles être envisagées? Si oui, lesquelles?*

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission